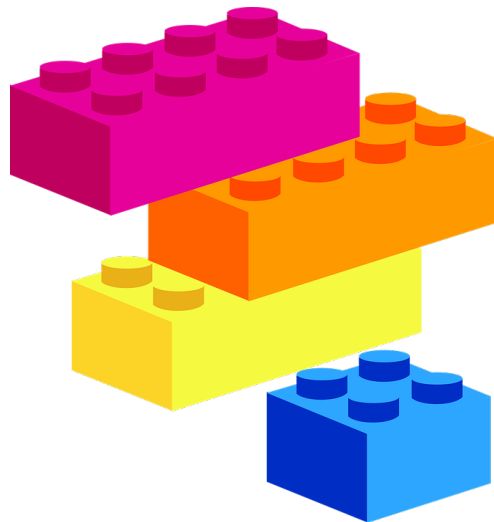


Petit guide pratique des ateliers-jeu



Relais Assistants Maternels Parents Enfants

27 rue Joseph Prugnard

63118 CÉBAZAT

☎: 04. 73. 16. 17. 10

💻: lucie.bobichon@cebazat.fr

Principes des ateliers-jeu

Gratuité

Pour que chaque professionnel ait l'occasion de venir au Relais, la participation aux ateliers-jeu est et restera gratuite.

Volontariat

Toute inscription se fait sur la base du volontariat, et avec l'accord des parents des enfants accueillis.

Bienveillance

Avec les enfants comme avec les autres adultes, la bienveillance permet à chacun de se sentir respecté pour pouvoir avancer ensemble.

Découverte

Les ateliers-jeu sont autant d'occasions pour les enfants de découvrir et faire leurs expériences, dans un cadre collectif complémentaire à l'accueil individuel.

Echange

Le Relais est un espace d'échange des pratiques pour les professionnels, et un lieu de socialisation pour les jeunes enfants qu'ils accompagnent.

Régularité

Les enfants ont besoin de repères rassurants, c'est pourquoi la participation régulière aux ateliers-jeu permet d'instaurer une bonne dynamique de groupe.

Inscription

- Un courrier avec une fiche d'inscription pour l'année scolaire est envoyé chaque mois de juillet. L'assistant maternel, par son inscription, s'engage à participer aux ateliers prévus, selon le planning mensuel communiqué.
- S'il ne peut participer à un atelier, l'assistant maternel préviendra le Relais le plus tôt possible. Sa place pourra ainsi profiter à un autre professionnel inscrit.
- La participation des enfants est soumise à l'autorisation écrite de leurs parents, via la « Fiche de liaison Parents-Relais ». Sans cette autorisation, l'animatrice se verra dans l'obligation de refuser l'accès des ateliers-jeu aux enfants concernés.
- Les groupes sont composés par l'animatrice, qui limite le nombre d'enfants et d'adultes sur chaque atelier, dans un souci de qualité d'accueil.



Nous comptons sur chacun pour respecter ces engagements et permettre ainsi de garantir la qualité des ateliers proposés.

Déroulement d'un atelier-jeu

Arrivée entre 9h30 et 10h00

Moment d'accueil et de prise de repères pour les tout-petits.

Les adultes se répartissent en différents endroits de la pièce afin de sécuriser les jeunes enfants. Les jouets sont accessibles et à leur hauteur.

Ce temps collectif implique la présence d'autres enfants et d'autres adultes, initialement inconnus. Certains enfants auront besoin de plus de temps pour faire connaissance avec les autres, et accepter la proximité.

Atelier à 10h00

Un temps de rangement précède la mise en place de l'atelier, et se fait ensemble : les adultes montrent l'exemple et invitent les petits à se joindre à eux.

Chaque enfant est libre de participer ou non à l'atelier proposé. Dans tous les cas son assistant maternel est présent pour l'accompagner dans son choix de jeu, avec bienveillance, et sans faire à sa place. Un petit a besoin d'expérimenter, choisir, recommencer, tenter, se tromper etc...

Dans ses jeux, l'enfant est libre de solliciter ou non l'adulte pour jouer avec lui. Le tout est de se rendre disponible physiquement et psychiquement pour l'enfant, en acceptant ses temps de pause/d'observation et ses moments d'action.

Départ jusqu'à 11h30

Un temps calme de lecture ou de chanson sera proposé en fin d'atelier.

Après l'atelier, le départ est libre en fonction des obligations de chacun.

Quelle place pour les adultes ?

Nous, professionnels de la petite enfance, sommes présents sur un temps donné, dans un souci commun : **l'intérêt de l'enfant**.

L'animatrice travaille avec les assistants maternels qui participent.

Participer aux ateliers-jeu, c'est **être garant du bien être des enfants** accueillis. L'assistant maternel reste responsable des enfants qui lui sont confiés.

Participer, c'est **accompagner l'enfant**, être présent pour lui, l'encourager, lui **offrir une attention continue et verbaliser** ses découvertes, expériences et observations.

Participer, c'est **s'accorder un temps d'observation** des petits pour apprendre à mieux les connaître et ainsi pouvoir **adapter ses pratiques professionnelles**.

Participer c'est **partager des moments d'échange tout en faisant preuve de discrétion professionnelle**. Nos points de vue peuvent être différents et nos échanges se font dans le respect de chacun. Si un professionnel rencontre des difficultés avec un enfant, une famille ou a besoin de parler, il peut solliciter l'animatrice sur ses temps de permanences. **Un enfant n'a pas besoin d'être témoin de conversations délicates**.

Participer, c'est **respecter le cadre proposé** et cheminer ensemble vers une **attitude professionnelle bienveillante**.

Informations

Le Relais, ce sont aussi :



Des permanences d'information



Des réunions thématiques en soirée



Des projets structurés avec un fil rouge



Des ateliers de professionnalisation



Des intervenants

Notes

A series of 25 horizontal dotted lines, evenly spaced, extending across the width of the page. These lines are intended for writing notes.

Notes

A series of 20 horizontal blue dotted lines, evenly spaced, intended for writing notes.